



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 26930

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet du pouvoir d'achat de la génération active actuelle. En effet, les craintes pour les retraites émises par cette génération active nombreuse se traduisent par une hausse de l'épargne et une diminution de la demande. Les actifs doivent, d'après le commissaire au plan Jean-Michel Charpin « accumuler beaucoup plus de capital pour avoir un revenu du capital suffisant pour payer les retraites. De ce fait, le rendement futur du capital baisse ». Plus encore, dans la mesure où la France comptera 30,7 % de personnes de plus de 60 ans en 2035 tandis que la génération suivante sera de faible taille, l'épargne globale prévue sera faible et laisse présager une reprise de l'inflation ainsi qu'un retournement des cours boursiers. Dans cette perspective, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin que cette génération de retraités soit, autant que faire se peut, prémunie.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26930

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1519